

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 avril 2024

### French bee et Air Caraïbes renouvellent leur action en faveur des publics LADOM

*Moins d'un an après la mise en place d'une offre dédiée aux publics LADOM, le Groupe Dubreuil réitère son action.*

En mai 2023, le groupe Dubreuil, au travers de ses compagnies aériennes French bee et Air Caraïbes, mettait en place une offre commerciale avantageuse pour les publics accompagnés par LADOM. Cette offre avait notamment été proposée pour faciliter la mobilité des résidents d'outre-mer à une période d'inflation générale des prix. Le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer s'était félicité d'une telle démarche.

Cette année, sur une période donnée, French bee et Air Caraïbes **abonderont les bons voyage** d'aide à la continuité territoriale de LADOM à **hauteur de 150 euros**. Cette action permettra d'offrir des tarifs plus avantageux aux voyageurs des zones Antilles-Guyane et Réunion desservies par ces compagnies.

Ainsi, les résidents d'outre-mer éligibles aux dispositifs « bon voyage grand public » de LADOM pourront s'ils le souhaitent, bénéficier de cette offre additionnelle valable sur 1 A/R pour un **départ entre le 25 avril et le 31 juillet 2024** et un retour le 30 juin 2025 au plus tard. Ils devront pour ce faire, une fois leur demande en ligne déposée et validée par LADOM, se rapprocher des compagnies concernées pour l'application de l'offre.

En outre, ces mêmes compagnies proposeront sur période donnée, un tarif spécial pour les étudiants de moins de 26 ans qu'ils soient ou non bénéficiaires des dispositifs de LADOM.

L'Etat encourage les actions des acteurs du secteur aérien visant à réduire les prix des billets d'avion et reste engagé à soutenir les Ultramarins dans leurs projets de mobilité.

Contact presse : Laura Bourgninaud, Directrice de la communication – [laura.bourgninaud@ladom.fr](mailto:laura.bourgninaud@ladom.fr)

